



Fusions-acquisitions, tier 5

“ *Bichot & Associés est dédié aux opérations de fusions-acquisitions et à la fiscalité. L'équipe est composée d'avocats 'très réactifs, calmes et qui savent trouver de la sérénité là où il n'y en a pas'.*

*Le cabinet conseille des entreprises françaises et internationales. Il intervient dans des opérations en France et se montre capable de gérer des opérations à l'international.*

*L'équipe a récemment assisté Generali lors de la cession de 10% de ses participations dans Foncière des Murs à Foncière des Régions.*

*L'activité est animée par: Nicolas Bichot, Mathieu Odet et le fiscaliste Patrice Couturier. Charles-Noël van den Broek a quitté la profession.* ”

The Legal 500 – Edition 2016

<http://www.legal500.fr/firms/15004-bichot-associ-s/20248-paris>